



Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF)

AIDOS

OSI

GFW

OSIWA

FNUD

OIF

CARE

Où trouver l'argent pour les organisations de femmes en Afrique francophone ?

ORDAID

HIVOS

PLAN

NED

PNUD

NEW FIELD

UNIFEM

OXFAM NOVIB

Bulletin de financement n°69

Lundi, 19 décembre 2011.

Fondation :



EuropeAid

Appel à projets de EuropeAid sur la protection et promotion des droits et de l'émancipation sociale et économique des femmes

Date limite : 26 janvier 2012, 16h00 (Date et heure de Bruxelles)

- [Domaines d'intervention](#)
- [Ce que le Fonds ne finance pas](#)
- [Comment postuler ?](#)
- [Qui peut postuler ?](#)
- [Pays bénéficiaires](#)
- [Demande financière](#)
- [Contacts et adresse](#)

1- Domaines d'intervention

Les thèmes de cet appel :

1. Au niveau «macro»: création et/ou consolidation d'un environnement politique, normatif, juridique et économique.

2. Au niveau «mésos»: soutien et renforcement aux niveaux local et national de la capacité des organismes publics, des acteurs non étatiques et des entreprises privées de prendre part aux processus visant à promouvoir la protection des droits des femmes dans les secteurs économique et financier, et l'égalité d'accès et la participation des femmes aux possibilités économiques, y compris les échanges d'informations et la création de réseaux et de partenariats.

3. Au niveau «micro»: Soutien du développement et de la mise en oeuvre d'initiatives favorisant l'égalité hommes-femmes — axées sur l'inégalité, la discrimination et la vulnérabilité qui font obstacle à la pleine participation des femmes à l'économie — selon une approche intégrée et multisectorielle.

Priorité sera donnée aux actions qui:

1) identifient clairement et se concentrent sur les femmes les plus vulnérables. La vulnérabilité doit être définie en tenant dûment compte des conditions et circonstances affectant spécifiquement la vie des femmes dans les pays/zones cibles, y compris la pauvreté, la violation des droits fondamentaux, la traite des êtres humains et la violence fondée sur le sexe, ainsi que toute autre forme ou forme nouvelle d'exclusion sociale et économique, y compris le handicap.

2) proposent une approche (multi)sectorielle cohérente et intégrée couvrant au moins des deux des thèmes ci-dessus (macro, méso et micro) pour répondre aux besoins et aux contraintes des groupes cibles et des bénéficiaires finals; et

3) sont soumises par des demandeurs ayant la nationalité de l'un des pays bénéficiaires de l'action, de manière à favoriser l'appropriation et un puissant leadership local; et

4) présentent un partenariat multi-acteur avec différents types d'intervenants parmi des acteurs non étatiques; des institutions, agences administratives et autorités locales en charge de l'élaboration des politiques; et des entreprises privées.

2- Ce que le fonds ne finance pas

Les types d'actions suivants ne sont pas éligibles:

- actions portant uniquement ou à titre principal sur le parrainage de la participation de particuliers à des ateliers, séminaires, conférences ou congrès;
- actions portant uniquement ou à titre principal sur des bourses individuelles d'études ou de formation;
- conférences isolées: les conférences ne peuvent être subventionnées que si elles s'inscrivent dans un programme d'activités plus large à mettre en oeuvre au cours de la durée de vie de l'action. À cette fin, les activités préparatoires en vue d'une conférence et la publication des actes d'une conférence ne constituent pas en soi des «activités plus larges»;
- actions soutenant des partis politiques;
- actions incluant des aspects de prosélytisme.

3- Qui peut postuler ?

Pour pouvoir prétendre à une subvention, le demandeur doit répondre aux conditions suivantes:

- être une personne morale et
- n'avoir aucun but lucratif et

• appartenir à l'une des catégories suivantes:

- acteurs non étatiques;

- organismes publics ou para-étatiques n'appartenant pas au niveau du gouvernement central, les autorités locales et leurs regroupements ou associations représentatives ;

• avoir la nationalité:

- d'un pays ou territoire partenaire éligible sous le ICD ainsi que de tout autre pays en développement repris dans la liste du comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE); ou

- d'un des États membres de l'EEE ou d'un pays candidat officiel de l'UE (Croatie, Islande, Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine).

De plus, pour les actions proposées qui sont exclusivement mises en oeuvre dans les pays les moins développés tels que définis par le CAD/OCDE, l'accès réciproque est accordé aux membres de ce dernier; et

• être directement chargé de la préparation et de la gestion de l'action avec ses partenaires et ne pas se limiter à un rôle d'intermédiaire.

• appartenir aux organisations intergouvernementales régionales et internationales,

• appartenir aux entités à but lucratif (les sociétés, entreprises et autres organismes et agents économiques privés) pour autant que leur engagement dans l'action n'engendre aucun bénéfice.

Les liens utiles pour cet appel :

[Lignes directrices à l'intention des demandeurs](#) 

[Annexe A - Formulaire de demande](#) 

[Annexe B - Budget](#) 

[Annexe C - Cadre logique](#) 

[Annexe J - Information relative au régime fiscal applicable](#) 


[Annexe K - Liste des pays et territoires bénéficiaires éligibles](#) 

[FAQ - Foire aux questions pour les Appels à propositions globaux](#) 

Pour plus d'informations:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&PubliList=10&orderby=ctr&orderbyad=Asc&searchtype=RS&aofr=131087>

4- Pays bénéficiaires

Veillez accéder à la liste des pays bénéficiaires en cliquant sur ce lien [Annexe K - Liste des pays et territoires bénéficiaires éligibles](#) 

5- Comment postuler ?

Les demandeurs doivent être enregistrés avant d'envoyer la note succincte de présentation, tandis que les partenaires doivent être enregistrés avant l'envoi de la demande complète. **L'enregistrement préalable des demandeurs et ses partenaires dans la base de données en ligne d'EuropeAid, PADOR disponible à l'adresse http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index_fr.htm est obligatoire pour cet appel à proposition.**

Avant de commencer l'enregistrement de l'organisation dans PADOR, il est conseillé de lire ces deux documents disponibles sur le site mentionné ci-dessus :

- Le guide rapide
- Les FAQ (Foire Aux Questions)

Dans un premier temps, seules les notes succinctes de présentation doivent être soumises pour l'évaluation. La note succincte de présentation du formulaire de demande de subvention est disponible sur : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/onlineservices/index.cfm?do=publi.welcome>

Par la suite, les demandeurs dont les notes succinctes de présentation auront été présélectionnées, recevront une invitation à soumettre un formulaire de demande complet.

Seule la soumission des propositions par email est permise pour cet appel à propositions. Les notes succinctes de présentation devront être soumises dans l'une des langues de l'UE suivantes: anglais, français, espagnol ou portugais, à savoir dans celle qui est la plus couramment utilisée par les populations visées dans le/les pays où l'action aura lieu et envoyées à l'adresse suivante: EuropeAid-Gender@ec.europa.eu

La date limite est le 26 janvier 2012, 16h00 (Date et heure de Bruxelles)

Toute note succincte de présentation envoyée après la date limite de soumission sera rejetée.

6- Demande financière

Toute demande de subvention soumise dans le cadre du présent appel à propositions doit être comprise entre les montants minimum et maximum ci-après:

- Montant minimum: 200 000 EUR
- Montant maximum : 1 500 000 EUR.

Aucune subvention ne peut excéder 100% du total estimé des coûts éligibles de l'action

7- Contacts et adresse

Office de Coopération EuropeAid

B - 1049 Bruxelles

Email: EuropeAid-Gender@ec.europa.eu

Web: http://ec.europa.eu/europeaid/index_fr.h